

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
En an.	30 fr.
6 mois	16
3 mois	8
Poste :	
En an.	35 fr.
6 mois	18
3 mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
20 Juin 1876.

Chronique générale.

L'ÉLECTION DE M. BUFFET ET LA PRESSE.

Les journaux républicains considèrent l'élection de M. Buffet comme une provocation. Quand on ne vote pas pour leurs candidats, c'est un appel aux conflits ; telle est leur manière d'entendre la liberté. Il y a de plus, à leurs yeux, dans cette élection, un défi jeté au pays, parce que M. Buffet aurait été condamné par le suffrage universel. Ces journaux oublient que M. Ricard avait été aussi malheureux que lui dans ses diverses candidatures. Quand les républicains l'ont porté au Sénat, ils faisaient donc de la provocation ? Ils insultaient donc au suffrage universel ?

Voici ce que dit la *Republique française* :

« Personne ne peut se faire illusion sur l'intention provocatrice d'un pareil choix : le pays est heureusement assez fort et assez sûr de lui pour pouvoir la dédaigner. Il a plu à cette droite du Sénat, qui s'est trouvée hier la majorité, de déclarer la guerre à la Chambre issue du suffrage universel et au pays lui-même. La Chambre et le pays se lient pour avertis, et nous attendons avec plus de curiosité que d'inquiétude les premières hostilités de ces nouveaux croisés. »

La fin de l'article est un encouragement à la résistance donné au ministère :

« Ce qui vient de se passer trace au cabinet son devoir. Ce n'est que par la fermeté et par la décision qu'il déjouera les intrigues dans lesquelles on essaie de le faire trébucher. La majorité de la Chambre des députés, qui a pour elle le soutien énergique et inébranlable de l'opinion publique, ne se laissera pas détourner de sa voie ; elle

donnera au ministère, s'il prend une attitude résolument républicaine, l'appui le plus solide. Avec une pareille base, le ministère pourra attendre avec le plus grand calme le moment où il plairait à la réaction de donner suite à ses menaces. De quelque manière que ces messieurs s'y prennent, et en supposant qu'ils soient disposés à poursuivre leur périlleuse entreprise, le pays aura toujours le dernier mot, et ceux qui se seront mis de son côté dès l'abord n'ont rien à craindre des manœuvres dont le succès n'a qu'un jour. Ils peuvent considérer sans alarmes les petites trames et les petites joies de M. de Broglie. »

Pour qui veut comprendre, la *Republique française* donne au cabinet le conseil de s'appuyer sur la Chambre pour lutter contre le Sénat, c'est-à-dire qu'elle entrevoit le conflit prochain et croit pouvoir engager le combat avec la Chambre haute.

Le *Journal des Débats* s'avance moins, il se borne à dire que le Sénat n'est pas conservateur... de la République.

Le *Rappel* se charge de répondre au *Journal des Débats*, en lui montrant ce que vaut pour la conservation de la République son candidat, M. Renouard.

M. Renouard a contresigné l'arrêt de la haute-cour du 2 décembre 1871, qui déclarait Louis-Napoléon prévenu du crime de haute trahison.

Mais après ?
« Le 1^{er} janvier 1852 — quatre semaines après — M. Renouard prêtait serment à Louis-Napoléon Bonaparte. Le même Renouard.

« Et pendant vingt ans, M. Renouard a rendu la justice au nom de celui qu'il s'était chargé de poursuivre comme coupable du crime de haute trahison. Pendant vingt ans, ce procureur général de la République a rendu la justice au nom de l'assassin de la République. »

L'indignité du candidat des républicains n'empêche point le *Rappel* de combattre M.

Buffet et d'entrevoir aussi des conflits prochains.

Le *Courrier de France*, qui publiait un portrait si flatteur de M. Buffet au moment où M. Buffet fondait la République, le *Courrier de France* le traite aujourd'hui d'homme « funeste et impopulaire » ; et il ajoute :

« Au lieu de faire tous leurs efforts pour créer au Sénat une majorité de gauche qui fût l'élément modérateur du gouvernement, M. le duc de Broglie et ses amis osent nous jeter encore une fois le gant, osent défier un pays qui a appris à les connaître. »

« Eh bien ! soit ! La majorité de la Chambre des députés, appuyée sur cinq millions d'électeurs républicains, peut relever le gant ; elle a derrière elle l'Europe tout entière, qui ne comprendra pas qu'à tant de modération et à tant de conciliation on réponde par une telle provocation. »

« Il ne faut pas que MM. les sénateurs, issus de la candidature officielle, puissent dire qu'ils nous effraient avec le fantôme de la dissolution. Nous les défions de se mettre en face du pays. La France veut être obéie : elle le sera. »

Dire que la majorité de la Chambre a derrière elle l'Europe tout entière, c'est une plaisanterie de M. Guyot-Montpayroux qui fait rire, mais qui n'est crue de personne.

Pour le *Corsaire*, « c'est la revanche du 24 mai. »

L'*Événement* voit à la fois dans cette élection une menace pour le Président de la République et une déroute pour le ministère.

Pour les *Droits de l'Homme*, enfin, c'est une déclaration de guerre à la République :

« Nous dirons, nous, que ce qui est grave, en effet, ce n'est pas l'entrée de M. Buffet dans un Sénat où souriait déjà M. de Broglie. Ce qui est grave, c'est le commencement d'un conflit gouvernemental dont personne ne peut prévoir l'issue. Ce qui est grave, c'est de voir le Sénat oser engager la

lutte à la fois contre la Chambre des députés et contre le ministère. »

Ce journal, du reste, n'hésite pas à faire peser la première responsabilité sur la Chambre elle-même, qui, depuis son entrée en fonctions, n'a rien fait. Et il conclut en disant :

« Il y a aujourd'hui au Sénat une majorité pour combattre la République. »
« Reste, il est vrai, comme sauvegarde, la loyale épée du vainqueur de Paris. »

A l'occasion de cette nomination de M. Buffet, l'*Etoile d'Angers* écrit :

« Ce succès remporté par le côté droit du Sénat ne nous cause aucun éblouissement. »

« Notre opinion sur M. Buffet n'a pas changé. Comme homme politique, il ne nous inspire ni confiance, ni estime. »

« De son passage au ministère dans les derniers temps de l'Empire, il nous reste le souvenir de la mesure, tout-à-fait injurieuse pour la Papauté, prise au sujet de la monnaie romaine. »

« Porté en 1873 à la présidence de l'Assemblée par la droite, il s'est servi de l'influence que lui donnait cette situation pour aider la gauche, par un véritable tour d'escamotage, à imposer à la France une constitution républicaine. »

« On nous a beaucoup parlé tous ces jours-ci des services rendus par lui à la cause de l'ordre. Quels sont ces services ? Nous avouons les ignorer complètement. On nous a parlé de ses hautes facultés d'homme d'État. Quelle preuve en a-t-il jamais donné ? »

« Il s'est trompé dans toutes les questions, trompé lorsqu'il a contribué à établir le vallonat, trompé lorsqu'il nous a présenté le scrutin d'arrondissement comme devant assurer la victoire aux conservateurs, trompé lorsqu'il a fait voter cette loi sur la presse qui nous empêche aujourd'hui de dire sur la Chambre des députés tout ce que nous pensons et tout ce que pense la France conservatrice. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

(Suite.)

M. Saurin avait été, avant la Révolution, frère lai ou novice dans un couvent de capucins. C'était là, sans doute, qu'il avait appris à donner la discipline et à parler du nez. Du reste, le meilleur homme qui ait mangé son pain sous le ciel du bon Dieu ; patient, serviable, désintéressé ! J'aimais tout de bon M. Saurin, sauf son martinet. Il en usait pourtant avec beaucoup de justice, et en accompagnant chaque coup d'une parole d'amitié.

— C'est pour ton bien, cher petit ! répétait-il en soupirant ; rappelle-toi la correction, mon enfant ; — qui aime bien châtie bien... — Encore ceci, à cause de l'intérêt que je te porte !

Et, à chaque phrase, la triple corde à nœuds vous cinglait les reins ou les épaules.

Pour ma part, j'étais toujours parmi les plus chéris, c'est-à-dire les mieux rossés.

Aussi, il faut avouer que je tenais le haut bout sur le banc des incurables !... C'était le nom que M. Saurin donnait aux paresseux les plus invétérés.

La vie que j'avais menée jusqu'alors me rendait insupportable l'immobilité forcée de l'école ; j'avais dans les jambes des impatiences de courir que je cherchais à apaiser par les coups de pied donnés à droite et à gauche, ou par des sauts de carpe qui changeaient en zigzag les jambages qu'écrivaient mes voisins, et faisait jaillir l'encre des écrivains jusqu'aux beaux exemples de M. Saurin.

Du reste, ces exemples, qui se dressaient le long des tables, suspendus à des ficelles par des épingles de bois, comme le linge des blanchisseuses, nous servaient bien moins de modèles pour la bêtardie et la coulée, que de remparts pour cacher nos méfaits ; aussi M. Saurin, qui avait toujours le mot pour rire (même quand son martinet nous faisait pleurer), les appelait-il des *paragrimages*.

J'en profitai autant que personne sous ce rapport, et toute la première année se passa sans que je pusse mordre à la lecture ni à l'écriture. J'avais toujours dans l'esprit ce que j'avais entendu dire au père Mauricet, et je regardais l'instruction de l'école comme un luxe dont, quant à moi, je n'éprouvais pas du tout le besoin.

Il fallait, pour en faire cas, apprendre à quoi elle pouvait servir.

Nous étions alors, si je me rappelle bien, en l'année 1806 : un soir, au sortir de l'école, je vis une vingtaine d'ouvriers arrêtés devant une grande affiche collée au mur ; un d'eux cherchait à l'épeler, mais sans pouvoir même arriver à bien déchiffrer le titre.

Nous avions parmi nous un petit bossu nommé Pierrot, qui était le savant de l'école, et qui lisait toutes les écritures aussi couramment que les autres jouaient au sabot.

En voyant la croix d'argent à ruban tricolore qu'il portait sur sa bosse de devant, les ouvriers l'appelèrent : un d'eux le prit dans ses bras pour qu'il pût voir jusqu'à l'affiche, et il se mit à lire de sa petite voix d'oiseau :

BULLETIN DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

Victoire remportée sur les Prussiens à Iéna.

C'était le récit de la bataille avec l'histoire des cinq bataillons français que la cavalerie prussienne n'avait pu entamer, et des cinq bataillons prussiens que la cavalerie française avait éparpillés comme un écheveau de fil.

Pierrot lisait cela d'un air aussi fier que s'il eût été le général en chef, et les ouvriers, les yeux fixés sur lui, buvaient ses paroles.

Quand il s'arrêtait, les plus pressés criaient :

— Après ! après !
Et les autres reprenaient :

— Donnez-lui le temps ; faut au moins qu'il reprenne sa respiration. Lit-il bien, ce petit citoyen-là ! Allons, mon bijou, tu en es à la charge du maréchal Davoust !

Et on se taisait de nouveau pour entendre Pierrot !

La lecture achevée, il arriva d'autres passants. Le petit bossu fut obligé de recommencer.

Lui qu'on traitait d'habitude avec moquerie, tout le monde lui parlait alors avec considération ; on eût dit qu'il était pour quelque chose dans le glorieux récit qu'il faisait connaître ; chacun lui en savait gré ; on lui adressait des paroles de caresse et d'encouragement, tandis qu'on nous imposait silence à coups de pied ; l'avorton était devenu notre roi à tous !

Ceci me frappa comme l'aventure de Mauricet avait frappé ma mère. Sans raisonner la chose, je sentis qu'il était bon parfois de savoir !

Le petit triomphe de Pierrot me mit en goût de la lettre moulée ; je ne puis pas dire que je pris une résolution ; mais, dès le lendemain, je devins plus attentif aux leçons ; quelques éloges de M. Saurin entretenaient ces bonnes dispositions, et mes premiers progrès achevèrent de me donner courage.

Au bout de la seconde année, je savais lire et écrire ; M. Saurin commença à me donner des leçons de calcul.

Il a promis, nous dit-on, de soutenir la liberté de l'enseignement supérieur contre le projet de loi de M. Waddington. C'est la seule explication et la seule excuse de l'appui que les sénateurs royalistes ont consenti à donner à sa candidature sénatoriale.

Il n'en est pas moins à regretter, pour l'honneur de notre pays et pour l'honneur de nos mœurs politiques, que le Sénat n'ait pas su faire un meilleur choix. Nous doutons que la nomination de conservateurs de l'espèce de M. Buffet soit bien faite pour augmenter son prestige et servir efficacement la cause conservatrice.

Malgré les affirmations fournies par M. Bethmont à la réunion du centre gauche et malgré la note du *Siccle*, des bruits de démission circulent. On parle de la retraite de M. de Marcère et de celle de M. Léon Say.

M. Bethmont aurait en outre déclaré que le ministère ne donnera pas sa démission, et qu'il ne se retirera que s'il était battu par un vote où la question de confiance aurait été posée.

On lit dans les *Droits de l'Homme* :

« La commission d'enquête sur l'élection de M. de Mun à Pontivy a adopté, par 9 voix contre 2, le rapport de M. Turquet.

« Ce rapport inflige un blâme sévère à M. Dufaure pour la dépêche qu'il a adressée pour appuyer l'élection de M. de Mun.

« Ce vote a eu lieu malgré les efforts de M. Bethmont, qui aurait désiré que les termes de blâme fussent atténués. »

Ce rapport, très-concis, dit *Paris-Journal*, et qui s'appuie exclusivement sur des pièces et sur les faits résultant de l'enquête, conclut à l'invalidation de l'élection de M. le comte de Mun, invalidation fondée sur le double motif de la pression administrative et de l'intervention du clergé.

Il sera déposé incessamment sur le bureau de l'Assemblée.

On faisait circuler avant-hier le bruit que le cabinet a fait son deuil de la nomination des maires, dans les chefs-lieux de canton. Le *Soleil* se dit en mesure de pouvoir assurer qu'il n'en est absolument rien et que M. le ministre de l'intérieur maintient dans toute son intégrité le projet primitif réservant au gouvernement la nomination des maires dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton.

DEPART DE LA DÉLÉGATION OUVRIÈRE POUR PHILADELPHIE.

Il y aura, décidément, deux délégations au lieu d'une pour représenter le travail manuel à l'Exposition de Philadelphie : une délégation officielle et une délégation libre. Celle-ci a pris les devants.

Dimanche soir, les trente délégués élus

par les diverses corporations des industries parisiennes sont partis pour le Havre, où ils ont dû s'embarquer hier. Les *Droits de l'Homme* nous apprennent que « trois délégués de Limoges et un délégué de Grenoble étaient venus se joindre à leurs compagnons de Paris », et qu'à la dernière heure on attendait des représentants des travailleurs de Lyon, Toulouse, etc.

Les marchands de vin de la rue d'Amsterdam et de la cour Bony, voisine de la gare du Havre, ont été encombrés de huit heures à minuit, heure du départ.

On lit dans le *Gaulois* :

« Les citoyens Lockroy, Chabert, Gautard, ont accompagné les ouvriers à la gare Saint-Lazare.

« Nous avons noté un incident... regrettable. Un faux frère s'était glissé parmi les purs. Il paraît que le délégué Lépine s'était donné à lui-même des pouvoirs sous ce prétexte bizarre qu'il complète la trentaine. Tant d'ordre règne dans les papiers de la délégation, que ce Lépine put se faufiler dans le groupe jusqu'à la dernière heure. Heureusement, au moment de partir, Gautard veillait; Gautard a dénoncé le traître. Alors on a cherché Lépine; mais Lépine était parti par le train de neuf heures.

« Tout s'est passé, au reste, d'une façon calme. Le citoyen Chabert, orné d'une calotte de velours, a péroré toute la soirée au milieu des groupes.

« Un graveur a refusé de partir au dernier moment, et le conseil, réuni chez Duret, marchand de vin, a dû statuer immédiatement sur le cas de ce réfractaire. »

Les *Droits de l'Homme* contiennent des détails précis sur les mesures financières qui ont été prises pour subvenir aux frais de la mission. Rien ne manquera aux députés du travail durant leur voyage et leur séjour aux États-Unis. C'est très-heureux; seulement, plus il sera démontré que les corporations ouvrières peuvent se suffire à elles-mêmes, plus on sera en droit de s'étonner de la demande de concours qui avait été faite à l'État.

Au nombre des « communications importantes » que les délégués ont reçues au dernier moment, les *Droits de l'Homme* mentionnent celle-ci :

« Le citoyen Dupire a reçu de Liebkneck, le socialiste si aimé du journal allemand *Volkstadt*, de Leipzig, une lettre qui demande aux ouvriers parisiens la permission de collaborer à l'œuvre entreprise par eux en ouvrant des souscriptions dont le produit serait versé dans la caisse de la délégation. »

Il a été décidé, ajoutent les *Droits de l'Homme*, que « l'assemblée déléguée » statuerait sur cette proposition. Quelle que soit la décision, le caractère « internationaliste » de l'entreprise qui est en voie d'accomplissement ne ressort-il pas ici de la manière la plus évidente? Le célèbre socialiste allemand ne s'y est pas trompé, aussi demande-t-il la permission de collaborer à l'œuvre des travailleurs parisiens, et, en attendant que ceux-ci délibèrent sur ce point,

ils croient pouvoir faire adresser publiquement au rédacteur du *Volkstadt* les témoignages de leur gratitude et de leur vive affection.

Pour le socialiste, qu'il soit français ou allemand, ouvrier véritable ou simple ouvrier de plume, l'esprit national n'est qu'un vain préjugé, et il n'y a pas d'autre patrie que la république universelle.

Malgré certaines précautions de langage qui montrent que les plus intransigeants, les plus audacieux des démocrates n'hésitent pas, lorsqu'il le faut, à cultiver l'art des sous-entendus, comme de simples « opportunistes », telle est la pensée, tels sont les sentiments qui se laissent entrevoir dans la plupart des publications auxquelles a donné lieu, depuis plusieurs semaines, cette question de l'envoi d'une mission ouvrière à Philadelphie. L'allocution suivante, adressée aux voyageurs au moment de leur départ, par le citoyen Feltesse, membre de la commission du travail, achèvera de mettre en lumière l'exactitude de cette appréciation :

« Citoyens délégués français,

« Vous, à qui il est donné de serrer la main à nos frères de la république américaine, dites-leur bien le profond sentiment d'humanité qui nous anime.

« Dites-leur bien ce que la France a fait déjà et fera encore pour la république universelle, idéal des peuples.

« Dites-leur aussi nos efforts constants pour l'émancipation du travailleur.

« Dites-leur les luttes soutenues, et notre espérance de la victoire.

« Si, dans votre visite fraternelle, vous rencontrez nos frères d'outre-Rhin ou d'outre-Manche, dites-leur que, comme nos pères de 1792, nous n'avons que la haine des rois et le plus profond amour des peuples.

« Donnez-leur notre sincère accolade et assurez-les que nous ne cesserons de protester contre la guerre tyrannique, instrument des despotes et honte de l'humanité.

« Délégués représentant la démocratie ouvrière, rapportez-nous d'Amérique ces exemples pratiques de la liberté et d'initiative individuelle qui doivent faire de nous des citoyens libres et accomplis.

« Citoyens, assurez nos compatriotes exilés du regret de ne pouvoir leur dire les encouragements que nous leur adressons, et l'espoir de leur retour prochain à leurs familles et à leurs travaux.

« Au revoir, citoyens! Que la brise et l'Océan vous soient favorables! »

La fête des adieux n'eût pas été complète, sans ce souvenir donné aux « exilés » de la Commune. Mais ce qui nous frappe, ce sont les tendances cosmopolites qui se manifestent de plus en plus dans les écrits et les discours de la démocratie radicale. Ceux qui s'érigent en tuteurs et en guides des classes ouvrières semblent se proposer de les réunir et de les constituer en un peuple à part pour qui les frontières des États n'existeraient pas, et qui n'aurait désormais à se préoccuper que de ses intérêts de caste. Ce travail, commencé il y a quinze ans par

l'Internationale, se continue maintenant au grand jour. Il mérite d'être étudié avec soin, et l'agitation populaire qui s'est produite, à l'occasion de l'Exposition de Philadelphie, aura eu du moins un bon résultat, c'est d'appeler l'attention sur ce danger social, dont il serait puéril de contester la gravité.

Nouvelles militaires.

L'année dernière, la limite d'âge pour les examens de Saint-Cyr fut exceptionnellement reculée jusqu'à vingt-et-un ans.

La mesure, dit la *Patrie*, ayant produit de bons résultats au point de vue de la moyenne des points obtenus par les candidats, le ministère de la guerre étudie en ce moment la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de l'appliquer au moins pendant un certain nombre d'années.

Il est certain qu'une réforme de cette nature serait susceptible de relever le niveau des études de l'École de Saint-Cyr et de faciliter le recrutement des officiers nécessaires pour constituer de bons cadres.

Dimanche dernier, à Lyon, à l'occasion du concours hippique, un grand carrousel militaire a été donné par la 6^e division de cavalerie, sous la direction du colonel Bouligny, commandant le 42^e cuirassiers.

Les officiers et les sous-officiers des 41^e et 42^e cuirassiers, des 5^e et 10^e hussards, ont été fort applaudis dans les brillantes charges et sauts des haies.

Le carrousel a parfaitement été conduit. Il y a eu deux cavaliers désarçonnés et roulés sous les chevaux, mais ils n'ont pas de blessures graves.

Le général Bourbaki occupait la tribune d'honneur avec son état-major.

Chronique locale et de l'Ouest.

Avis administratif.

Le Maire de la ville de Saumur informe les propriétaires qui n'ont pas présenté leurs chevaux lors de la réunion de la commission chargée du classement des chevaux, les 45 et 46 mai dernier, qu'une nouvelle commission se réunira, sur le Champ-de-Foire, à Saumur, le samedi 24 juin présent mois, à 8 heures du matin. Il invite ces propriétaires, de la manière la plus pressante, à ne pas manquer d'envoyer leurs animaux le jour dit.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 49 juin 1876.

Le Maire, GRATIEN, adjoint.

Le Maire de la ville de Tours donne également avis aux propriétaires qui n'ont pas présenté leurs chevaux à la commission de classement de Tours qu'ils peuvent les faire examiner par la commission supplémen-

Ces leçons-là n'étaient accordées qu'aux écoliers favorisés, à ceux qui avaient le *feu sacré*, comme disait l'ancien capucin. On les prenait dans une petite pièce particulière où se trouvait un tableau noir sur lequel M. Saurin donnait ses démonstrations. Les profanes avaient défense d'approcher du sanctuaire. La chambre au tableau était pour eux comme le cabinet de Barbe-Bleue.

M. Saurin nous enseignait les quatre règles avec autant de solennité que s'il nous eût enseigné le moyen de faire de l'or, et peut-être, après tout, nous apprenait-il une science aussi précieuse.

J'ai bien souvent pensé que la connaissance de l'arithmétique était le plus grand don qu'un homme pût faire à un autre homme. L'intelligence est beaucoup, l'amour du travail bien plus, la persévérance encore davantage; mais sans l'arithmétique tout cela est comme un outil qui frappe dans le vide.

Compter, c'est trouver le rapport qu'il y a entre l'effort et le résultat, c'est-à-dire entre la cause et l'effet. Celui qui ne compte pas marche au hasard. Avant, il ne sait pas s'il prend la meilleure route; après, il ignore s'il l'a prise. L'arithmétique est, dans les choses d'industrie, comme la conscience dans les choses d'honnêteté; c'est seulement quand on l'a consultée qu'on peut voir clair et être en repos.

L'expérience m'a bien des fois prouvé ce que je dis là pour les autres et pour moi-même.

Grâce aux leçons de M. Saurin, j'en étais arrivé à calculer assez promptement et à résoudre toutes les questions qu'il me posait sur son tableau noir.

Depuis le départ de Pierrot, j'étais le plus fort de la classe; la petite croix d'argent ne quittait plus ma veste rapiécée; j'avais fait comme Napoléon, j'étais passé empereur à perpétuité! Mais il se préparait dans ma vie un changement auquel je n'avais jamais pensé.

III.

Un soir d'hiver, M. Saurin m'avait gardé plus tard pour résoudre des questions; je ne revins chez nous qu'à la nuit close.

En arrivant, je trouvai la porte fermée! C'était l'heure où mon père était habituellement de retour, et où ma mère préparait le souper. Je ne pouvais comprendre ce qu'ils étaient devenus tous deux; je m'assis sur les marches de l'escalier pour les attendre.

J'étais là depuis quelque temps, lorsque Rose descendit et m'aperçut. Je lui demandai si elle savait pourquoi cette porte était fermée; mais, au lieu de me répondre, elle remonta toute effarée, et je l'entendis crier en entrant chez elle :

— Pierre Henri est là!...

On répondit quelque chose, puis il y eut des chuchotements précipités; enfin la mère Cauville parut au haut de l'escalier, et m'invita d'une voix très-amicale à monter.

Elle allait se mettre à table avec ses enfants, et elle voulut me faire partager leur souper.

Je répondis que je voulais attendre ma mère.

— Elle est sortie... pour une affaire, dit la veuve, qui avait l'air d'hésiter; peut-être bien qu'elle ne rentrera pas de sitôt; mange et bois, mon pauvre Pierre; ce sera toujours un repas de fait.

Je pris place près de Rose; tout le monde gardait le silence, sauf la mère Cauville qui m'excitait à manger; mais, sans savoir pourquoi, j'avais le cœur serré.

J'écoutais toujours s'il ne montait pas quelqu'un dans l'escalier, et je regardais à chaque instant vers la porte.

Le repas achevé, on me donna une chaise près du feu; les Cauville étaient debout autour de moi, et continuaient à ne rien dire.

Ce silence, ces soins finirent par m'effrayer; je me levai en criant que je voulais voir ma mère.

— Attends, elle reviendra, me dit la veuve. Je demandai où elle était.

— Eh bien, reprit la mère Cauville, elle est à l'hôpital.

— Elle est donc malade ?

— Non, elle est allée conduire ton père qui a un malheur au chantier.

Je déclarai que j'allais la rejoindre; mais la marchande ambulante s'y opposa; elle prétendait ignorer à quel hôpital le blessé avait été conduit, et soutenait que, d'ailleurs, je ne serais point reçu.

Il fallut donc attendre le retour de ma mère. Je vais le cœur comme dans un étai et j'étais inquiet.

Tout le monde semblait saisi comme moi. Nous étions assis autour du feu qui grésillait; on entendait au dehors la pluie et la bise qui relentsillait sur les toits délabrés de la vieille maison.

Dans ce moment, un chien se mit à hurler vers les cultures de Pantin, et, sans savoir pourquoi, commençai à pleurer.

La mère Cauville me laissa faire sans rien dire, comme si elle n'eût pas voulu me donner des pépénances en me consolant; enfin, assez tard, dans la soirée, nous entendîmes des pas lourds dans le callier.

La voisine et ses enfants coururent à la porte, mais ils reculèrent presque aussitôt en poussant une exclamation.

(La suite au prochain numéro.)

laire de classement instituée à Saumur, et qui opérera dans cette localité samedi prochain 24 juin, à huit heures du matin.

Mercredi 21 juin, à l'occasion de la fête de Saint-Louis de Gonzague, une messe en musique sera exécutée, à 10 heures, dans l'église de Nantilly, par les élèves de l'Institution Saint-Louis.

PROGRAMME.

Au commencement de la messe, andante et allegro (Donizetti).
Kyrie et Gloria (J. Minard).
A l'Offertoire, Stabat (Rossini).
Sanctus (J. Minard).
Agnus Dei (Mozart).
Après la messe, cantique A Notre-Dame de Nantilly. — Morceau de sortie: allegretto (Alard).

COURSES D'ANGERS.

Favorisée par le temps, la première journée des courses d'Angers a été fort belle. Bons chevaux sur le turf, nombreux équipages dans l'hippodrome, fraîches toilettes aux tribunes, grand nombre de spectateurs autour de la piste, et au centre du tableau le compement du 10^e cuirassiers ajoutant encore au pittoresque du coup d'œil.

Ces courses ont été marquées par plusieurs incidents émouvants. Bien avant l'heure de la 1^{re} course, le cheval d'un cuisinier de service s'est emballé à travers la piste et ne s'est arrêté qu'en se heurtant sur la corde, qu'il a rompue. Un peu après, c'était le cheval d'un gendarme qui faisait le même jeu; mais le gendarme, en homme pratique, a vidé prudemment les étriers et s'est assis sur la verdure, dit l'Union de l'Ouest.

Dans le steeple-chase, trois chevaux sont tombés à la banquette irlandaise, Vengeur, d'abord, et, par-dessus, Prim et My First. Vengeur, les reins cassés, est resté étendu sans vie; les deux autres ont été ramenés sans mal. Quant aux cavaliers, ils en sont quittes pour des contusions. Taylor, qui montait Vengeur, est fortement contusionné à la poitrine; Price, le jockey de My First, est remonté immédiatement en selle; M. de Rochefort, propriétaire de Prim, a une contusion de l'omoplate. Le docteur Mabillet et deux chirurgiens du 10^e cuirassiers ont donné leurs soins aux blessés.

M. de Rochefort, fils d'un ancien général de l'École de cavalerie, a suivi l'année dernière les cours de cette École; il est aujourd'hui officier de dragons en garnison à Tours.

Dans le steeple military, la jument de M. Koszowski, Sautiline, a mal sauté le premier obstacle; les pieds frappant la claie, la bête a trébuché, pendant que le cavalier, en voulant l'enlever, tournait sur sa selle et tombait assez doucement. Il a été relevé et conduit au pesage un peu étourdi, mais sans autre mal.

Du compte rendu des courses, publié par le Journal de Maine-et-Loire, nous reproduisons le passage concernant la course qui nous intéresse plus particulièrement :

Steeple-Military : Objet d'art, un sabre au premier, un sabre au deuxième, un revolver au troisième.

1^{er} M. de-Lur-Saluces, lieutenant sous-écuyer à Saumur, montant James the First;

2^e M. Dupré, capitaine instructeur au 2^e chasseurs, montant Passe-Partout;

3^e M. Costé, sous-lieutenant de dragons, montant Forte-en-Gueule, à M. Dupré;

4^e M. Chadal, sous-lieutenant au 10^e cuirassiers, montant Porcheron;

5^e M. H. de la Giclais, lieutenant au 10^e cuirassiers, montant Corne;

6^e M. Chirée, capitaine commandant au 10^e cuirassiers, montant Safran.

Santoline, montée par M. Koszowski, lieutenant au 2^e chasseurs, et Goujon, monté par M. Cournel, lieutenant au 10^e cuirassiers, sont tombés.

Le général Charreyron, le colonel du 40^e et le président de la Société des courses, vicomte de Ruillé, ont remis les prix aux vainqueurs. Le premier prix est un magnifique sabre à poignée d'argent, richement orné, comme un cimelière turc.

Aujourd'hui mardi, les prix du military (prix de la ville d'Angers) consistent en un superbe fusil et une œuvre d'art de Barbedienne.

La Compagnie de la Vendée inaugurera,

lundi prochain 26 juin, son service d'été sur toutes ses lignes.

Nominations dans le clergé.

M. Pointeau, curé de Parnay, est nommé curé de Montguillon.

M. Aubry, vicaire à Mazé, est nommé curé de Parnay.

M. l'abbé Clémot, vicaire à Tigné, a été nommé vicaire à Trélazé.

M. l'abbé Ferdinand Lefèvre a été nommé vicaire à Tigné.

M. Lièvre, curé de Nueil, est mort subitement le 11 juin. Une attaque d'apoplexie l'a enlevé en peu de temps à la paroisse qu'il administrait, depuis près de cinquante années, avec un zèle égal à sa piété. M. Lièvre était né le 18 janvier 1802.

Poitiers. — M. le général de Ladmirault, gouverneur de Paris et l'un des sénateurs du département de la Vienne, ira présider, la semaine prochaine, à Poitiers, les fêtes du congrès musical de cette ville.

Niort. — La souscription ouverte dans les bureaux du Memorial des Deux-Sèvres, à l'effet d'élever à M. Ricard un monument commémoratif, avait atteint, le 14 de ce mois, le chiffre de 954 fr.

Nantes. — Un concours entre les élèves des écoles congréganistes et ceux des écoles laïques âgés de moins de treize ans aura lieu à Nantes le 26 juin.

LES BAINS DE MER DES SABLES.

Nous avons annoncé déjà l'ouverture pour le 1^{er} juillet du Casino des Sables-d'Olonne. A cette occasion, de fort belles fêtes auront lieu aux Sables le 1^{er} juillet et jours suivants. Grâce à l'intelligente initiative de la Compagnie des chemins de fer de la Vendée, les nombreux baigneurs trouveront désormais réunis sur la plage des Sables tous les agréments, toutes les distractions et toutes les commodités de la vie civilisée.

Le nouveau Casino a été construit par la maison Ehrfeld, de Paris, d'après les plans de M. Sallard, l'un des architectes de la ville de Paris. Les travaux de menuiserie, nécessités pour la construction de la salle de spectacle, sont de M. Caravillo, qui a fait les travaux du nouvel Opéra; les décors, enfin, sont de M. Chéret, auquel on doit les plus belles toiles de l'Académie nationale de musique. Le Casino des Sables sera desservi, pendant toute la saison des bains, par une troupe d'opéra, d'opéra-comique et de comédie, dont la direction a été confiée à M. Mergy.

Quant à la mer et à la plage même des Sables, nous n'avons point à en parler, chacun en a entendu vanter mille fois tous les avantages.

Reste la question du voyage: la Compagnie des chemins de fer de la Vendée la facilite par une réduction de 40 0/0 sur le prix ordinaire des places. Les billets de saison, délivrés à toutes les stations jusqu'à Saumur, seront valables pendant une semaine.

La pêche à la ligne est ouverte depuis quatre jours. Malgré le temps peu favorable, les amateurs de ce sport paisible et innocent se sont donné rendez-vous sur les bords de la Loire, où on a pu les voir graves et immobiles comme des statues, spectacle aussi monotone que peu récréatif, on l'avouera. Et pourtant, comme dit Richepin, le poète de la Chanson des Gueux :

de chaque statue
Sort un grand sceptre en roseau,
Et ce peuple s'évertue
A tremper un fil dans l'eau.
C'est là presque toujours le seul résultat :
Mais pas un ne s'en indigne,
Pas un ne songe à partir,
Car le pêcheur à la ligne
Vit et meurt vierge et martyr!

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 18 juin 1876.
Versements de 35 déposants (13 nouveaux), 5,220 fr. » c.
Remboursements, 15,669 fr. 61 c.

LA MORT DE GEORGE SAND.

Les éloges outrés que lui adressent les libres-penseurs et sur sa tombe et dans la presse écarlate, nous ont suggéré les quelques vers suivants :

Elle aurait pu beaucoup mieux s'illustrer
Par son génie et son séduisant style,
Si, se posant en moraliste habile,
Elle eût au bien voulu nous amener;
Mais elle fit, hélas! tout le contraire,
Pendant les mœurs par son art littéraire.

Son âme ardente, au feu des passions
S'abandonna dès l'âge le plus tendre;
De la raison ne voulant rien entendre,
Elle écouta ses inspirations;
Ses romans sont l'histoire de sa vie
Qui fut par tant d'autres femmes suivies.

A la jeunesse, elle a fait bien du mal,
Au mariage un mal irréparable;
Plus d'une épouse à nos yeux estimable
Manqua par elle au serment conjugal,
Fut tour à tour Lélia, Valentine,
Indiana, Floria, Léonine... (1)

Elle finit comme elle a commencé;
Méconnaissant la puissance divine,
A refuser le prêtre elle s'obstine...
Son cœur de mère est donc bien desséché?
Quel triste exemple à sa fille elle donne!
Quel sort affreux si Dieu ne lui pardonne!

P.-D.

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 20 mai au 16 juin.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
		1 ^{er} qual.	2 ^e qual.						
BOUCHERS									
MM.									
1	Biénon.	2	4	1	5	16	24	34	31
2	Tessier.	7	1	3	13	13	14	15	39
3	Touche.	1	1	3	1	1	13	1	16
4	Bertran.	1	1	1	1	1	1	1	4
5	Goblet.	1	1	1	1	1	10	1	7
6	V. Renard.	1	1	1	6	1	18	1	18
7	Boutin.	10	1	26	10	15	60	8	24
8	Laigne.	1	1	1	1	1	15	1	18
9	Préteu.	1	1	1	1	1	13	1	18
10	Chalot.	1	1	1	1	1	1	1	1
11	Pallu.	1	1	1	1	1	1	1	1
12	Groleau.	1	1	1	1	1	1	1	1
CHARCUTIERS.									
MM.									
1	Dutour.	1	1	1	1	1	1	1	1
2	Baudouin.	1	1	1	1	1	1	1	1
3	Baudouin-R.	1	1	1	1	1	1	1	1
4	Brunet.	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Vilgrain.	1	1	1	1	1	1	1	1
6	Sanson.	1	1	1	1	1	1	1	1
7	Sève.	1	1	1	1	1	1	1	1
8	Moreau.	1	1	1	1	1	1	1	1
9	Cornilleau.	1	1	1	1	1	1	1	1
10	Rousse.	1	1	1	1	1	1	1	1
11	Cupit.	1	1	1	1	1	1	1	1
12	Goblet.	1	1	1	1	1	1	1	1
13	Beziau.	1	1	1	1	1	1	1	1

Faits divers.

Un grand procès, qui avait mis en mouvement M. l'ingénieur chargé de la surveillance de nos fleuves et le parquet de Lyon, dit le Courrier, s'est déroulé en police correctionnelle.

Voici les faits de cette importante affaire : Un arrêté préfectoral a d'abord défendu la pêche, fort bien; mais un autre arrêté a autorisé de pêcher trois espèces de poissons.

Or, le sieur X..., après avoir jeté sa ligne, au lieu d'attraper un des spécimens permis, a retiré un goujon, dit l'ingénieur. Or, on lui a dressé procès-verbal, car « il devait rejeter ce goujon à la rivière. »

L'idée est plaisante, mais l'ingénieur aurait dû, en visant cet adorable procès-verbal, demander des dommages-intérêts pour la blessure faite à son goujon. Le rejeter, fort bien, mais, ayant eu la mâchoire arrachée par l'hameçon, le pauvre goujon ne pourra plus manger, et il a droit à l'hôpital ainsi qu'à une pension.

Quels curieux arrêtés! Qu'on permette la chasse pour certains oiseaux, de passage à certaines époques, c'est très-juste, on ne tire pas un lièvre en croyant tirer une bécasse; mais comment éviter de prendre un poisson défendu par l'arrêté au lieu de l'animal que la décision préfectorale abandonne aux pêcheurs?

Il serait bon peut-être d'obliger le pêcheur

(1) Floria et Léonine pour Floriani et Léoni.

à mettre l'arrêté au bout de sa ligne; le poisson verrait s'il doit ou non mordre à l'hameçon.

N'oublions pas que le sieur X... payera 4 fr. d'amende et les frais, mais pas de pension. Enfin, la pêche est maintenant ouverte, et il pourra prendre des goujons sans être obligé de les rejeter à la rivière.

La Revue de France vient de publier sur la réorganisation des armées européennes une étude qui, bien que les éventualités de guerre paraissent écartées pour le moment, n'en a pas moins un grand intérêt. La conclusion surtout en est édifiante, et effrayante :

« Rappelons, en terminant, que les armées permanentes de l'Europe comptent environ 2,500,000 hommes sur le pied de paix; que les budgets atteignent 2 milliards 500,000,000 de francs à peu près, et que, enfin, en cas de conflagration générale, la mobilisation mettrait environ 9,000,000 de soldats sur pied. »

Dans ce chiffre, l'Allemagne seule compte 1,624,000 hommes, — vous avez bien lu : Seize cent vingt-quatre mille hommes, avec 97,000 chevaux, et 2,740 canons.

Le tout mobilisable en quelques jours! En revanche, dans une autre étude sur les capitales de l'Europe, la même Revue nous donne sur la moralité de Berlin une petite statistique, dont on conclura ce qu'on voudra, mais qui ne prouve pas que le Prussien soit aussi vertueux qu'il veut bien le dire, au contraire :

« Moralité. — En 1874, 4,967 inculpés ont comparu devant les tribunaux criminels, dont 4,290 hommes, 638 femmes et 39 enfants. La même année, 11,078 hommes, 10,223 femmes et 140 enfants étaient placés sous la surveillance de la police. »

En 1867, 4,447 prostituées étaient soumises à la visite médicale et 12,491 inscrites. D'après les relevés de la préfecture de police, on pouvait porter à 12,000 le nombre des filles non inscrites, mais vivant notoirement dans la prostitution; — en tout, à cette époque, 25,938 filles pour une population de 702,437 habitants.

« Nous avons vu que le nombre des naissances naturelles pour 100 naissances a été, en 1873, de 43,92. Les suicides sont croissants, mais non dans le même rapport que la population; on en a constaté 153 en 1873 et 159 en 1874. — D'après un document émané de l'autorité religieuse évangélique, sur 26,575 enterrements d'évangélistes en 1873, 22,091 ont été purement civils. Par rapport à 1872, le nombre des communions, malgré l'accroissement de la population, a diminué de 1/2 pour 100 en 1873; les baptêmes d'enfants naturels ont augmenté de 1 3/4; les enterrements civils de 1 1/2. »

Dernières Nouvelles.

Les nouvelles au sujet des inondations de l'Alsace et du grand-duché de Bade sont désolantes. Le désastre est tout aussi grand que celui dont le Midi a été frappé l'année dernière à pareille époque.

Il est fait appel à la charité publique pour soulager les nombreuses misères qui sont la suite de ce fléau.

New-York, 19 juin.

Une partie de la ville de Québec a été détruite dimanche par un incendie, qui s'est étendu sur un mille de longueur et six cents pieds de largeur.

La rue Richelieu et une partie de la rue Chaplain sont détruites : elles comprenaient 7 hôtels, 2 banques, 250 magasins ou dépôts, 9 églises, des filatures, des docks, des vaisseaux, un pont et la douane. Plusieurs femmes ont été brûlées. Les pertes s'élèvent à des sommes énormes.

Pour les articles non signés : P. GODER.

GRAND CIRQUE VÉNITIEN

Place du Chardonnet.

Aujourd'hui mardi 20 juin, à 8 heures du soir, représentation d'adieux au bénéfice des dames.

Chaque cavalier ayant un billet aura le droit de conduire une dame gratis; deux dames avec un seul billet auront également le même privilège.

La troupe part demain pour Fontenay.

LETTRES SUR LE BEAU EN LITTÉRATURE, suivies d'une *Etude sur le grand Corneille*, par M. l'abbé Mérit, curé de Saint-Pierre de Saumur, ancien professeur de rhétorique au Petit-Séminaire Mongazon, à Angers.

Nous ne pouvons mieux faire, pour recommander le remarquable travail de M. l'abbé Mérit, que de reproduire l'article que l'*Univers* lui a consacré, dû à la plume de M. J. Morel :

« M. l'abbé Mérit, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire Mongazon, à Angers, et actuellement curé dans le même diocèse, a publié une série de *Lettres sur le beau en littérature*, qui viennent d'arriver à leur seconde édition. Cet honneur, rarement accordé aux livres publiés en province, s'explique par la valeur incontestable de celui-ci.

» On verra en lisant, comme on a déjà pu le remarquer à la lecture des œuvres produites par les professeurs de Felletin et de tant d'autres petits séminaires, combien l'enseignement ecclésiastique, à qui l'on n'accorde la supériorité d'éducation qu'afin de lui contester l'égalité d'instruction, peut se présenter avec assurance devant l'opinion publique réfléchie, à côté de ses concurrents les plus vantés.

» Nous n'osons pas ajouter à ces premiers mots d'éloge, parce que nous ne pourrions le faire qu'en répétant ce qu'a dit mieux que nous M^r Freppel. Cependant nous lui demandons la permission de signaler une étude sur le grand Corneille, qui suit les *Lettres*. Cette pièce nous paraît le chef-d'œuvre du volume et, nous ne craignons pas de le dire, un chef-d'œuvre absolu. — J. Morel. »

La variété et l'intérêt des gravures, autant que leur belle exécution, sont des conditions indispensables au succès d'un journal illustré. Il est certain qu'elles se trouvent réunies dans chaque numéro de l'*Univers illustré* et qu'elles expliquent facilement la réputation, chaque jour plus grande, de cette magnifique publication. Quant à la partie littéraire, à la fois attrayante et d'une moralité irréprochable, elle est confiée aux écrivains les plus distingués. En tête du numéro de cette semaine, nous voyons le portrait du nouveau sultan, Mourad V, d'après une photographie envoyée de Constantinople par lui-même; ensuite nous trouvons la scène dramatique de la déchéance d'Ab-ul-Aziz; une grande et superbe planche représentant le sultan Mourad V se rendant à la mosquée de Bolma-Bagcheh; un tableau de M. Charles Hue: « Attendez-moi sous l'orme », œuvre spirituelle et gracieuse, très-justement remarquée au Salon de cette année; le portrait de M. Dumas, le savant illustre que l'Académie française vient d'appeler dans son sein; le pont du chemin de fer sur le Niagara; l'*Inflexible*, navire cuirassé lancé récemment à Portsmouth; une vente au Tattersall de Londres. — Rébus, problème d'é-

checs. — Une telle nomenclature dispense de tout éloge.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (16^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^o, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Marché de Saumur du 17 juin.

Froment (l'h.) 77 k. 20 50	Hulle chene. 50	—
2 ^e qualité. 74 19 10	Hulle de lin. 50	—
Seigle. 75 12 75	Graine tréfle 50	—
Orges. 65 12	— luzerne 50	—
avoine h. bar. 50 13	Foin (h. bar.) 780 95	—
Fèves. 75 16 20	Luzerne — 780 80	—
Pois blancs. 80 36	Paille — 780 70	—
— rouges. 80 26	Amandes. 50	—
Graine de lin. 70	Cire jaune. 50 250	—
Farine, culas. 157	Chanvres 1 ^{re}	—
Colza. 65	qualité (52 k. 500)	—
Chenevis. 50 16	2 ^e	—
Huile de noix. 50 75	3 ^e	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).			
Coteaux de Saumur, 1875.	1 ^{re} qualité	à	80
Id.	2 ^e id.	à	55
Ordin., envir. de Saumur 1875.	1 ^{re} id.	à	45
Id.	1875, 2 ^e id.	à	40
Saint-Léger et environs 1875.	1 ^{re} id.	à	50
Id.	2 ^e id.	à	45
Le Puy-N.-D. et environs 1875.	1 ^{re} id.	à	40
Id.	2 ^e id.	à	38
La Vienne, 1874.	1 ^{re} id.	à	30

ROUGES (2 hect. 30).			
Souzay et environs, 1875	1 ^{re} qualité	à	80
Champigny, 1875	Id.	à	75
Id. 1874.	2 ^e id.	à	60
Id.	3 ^e id.	à	50
Varrains, 1875	1 ^{re} id.	à	70
Varrains, 1874.	Id.	à	65
Bourguell, 1875.	1 ^{re} id.	à	75
Id.	2 ^e id.	à	60
Id. 1874.	3 ^e id.	à	50
Id.	4 ^e id.	à	40
Restigné	1 ^{re} id.	à	70
Chinon, 1875.	Id.	à	65
Id. 1874.	2 ^e id.	à	55
Id.	3 ^e id.	à	45
Id.	4 ^e id.	à	35

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers :	
6 heures 20 minutes du matin.	
11 — 30 — — — — —	
1 — 45 — — — — —	
7 — 40 — — — — —	du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :	
5 heures 35 minutes du matin.	
10 — 45 — — — — —	
12 — 30 — — — — —	
6 — 20 — — — — —	du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 JUIN 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	68 55	»	35	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	730	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	705	»	1 25
4 1/2 % jouiss. septembre.	97 65	»	15	Crédit Mobilier.	151 25	7	50	Crédit Mobilier esp., 1. juillet.	193	»	35
5 % jouiss. novembre.	106 80	»	33	Crédit Foncier d'Autriche.	490	»	25	Société autrichienne, 1. janv.	377 50	5	»
Obligations du Trésor, 1. payé.	490	»	50	Charentes, 400 fr. p. j. août.	460	»	10	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	229 50	»	50	Est, jouissance nov.	590	»	»	Orléans.	327	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	495	»	1 25	Paris-Lyon-Méditerran., 1. nov.	972 50	1	25	Paris-Lyon-Méditerranée.	323 50	»	»
— 1865, 4 %	507 50	»	50	Midi, jouissance juillet.	770	»	»	Est.	315	»	»
— 1869, 3 %	370	»	5	Nord, jouissance juillet.	1275	»	»	Nord.	327 50	»	»
— 1871, 3 %	350	»	50	Orléans, jouissance octobre.	1010	»	5	Ouest.	325	»	»
— 1875, 4 %	480	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	645	»	»	Midi.	394 50	»	»
Banque de France, 1. juillet.	5685	»	5	Compagnie parisienne du Gaz.	1230	»	30	Deux-Charentes.	303	»	»
Comptoir d'escompte, 1. août.	655	»	5	Société Immobilière, 1. janv.	14 50	»	50	Vendée.	270	»	»
Crédit agricole, 300 f. p. j. juill.	410	»	35	C. gén. Transatlantique, 1. juill.	335	»	10	Canal de Suez.	527 50	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	348 75	»	»								
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	775	»	90								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 1^{er} mai 1876)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — — — —	(s'arrête à Angers)
9 — 17 — — — — —	omnibus-midi.
1 — 37 — — — — —	soir.
4 — 10 — — — — —	
7 — 17 — — — — —	express.
10 — 37 — — — — —	omnibus-midi.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI.	
3 heures 26 minutes du matin, direct-midi.	
8 — 20 — — — — —	omnibus.
9 — 41 — — — — —	express.
12 — 38 — — — — —	omnibus-midi.
4 — 14 — — — — —	omnibus-midi.
10 — 28 — — — — —	express-omnibus.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h.

Etude de M^r CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE, En totalité ou par parties.

UNE PROPRIÉTÉ

Située aux Huraudières, commune de Saumur.

Comprenant : bâtiments, jardin, prés, pâtures et queriers, d'une contenance de 15 hectares 50 ares, joignant le Bray, le chemin Charnier, l'établissement de M. Sarget, M. Lacroix et M. Chambourdon.

Divisions au gré des acquéreurs. Entrée en jouissance de suite. Toutes facilités de paiement. S'adresser à l'étude de M^r CLOUARD, où se trouveront, tous les samedis et les dimanches, MM. JUETTE et MESSARD, mandataires de M. YVON.

Etude de M^r MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE, LA MAISON-PRÉ

Située au lieu de ce nom, commune de Saint-Lambert-des-Loges.

Consistant en maison d'habitation, remise, écurie et jardin; le tout d'un seul tenant, clos de murs, porté au cadastre, section C, n^o 77, pour une contenance de 40 ares.

S'adresser, pour traiter, à M. BRDAULT-ROUSSEL, négociant à Saumur, ou à M^r MÉHOUSAS, notaire. (269)

Etude de M^r MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1876.

UNE MAISON

Située à Saumur, rue Cendrière, n^o 11, et rue Bizard.

Avec écurie et remise.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M^r MÉHOUSAS, notaire. (266)

CONSTRUCTION D'UN PONT

SUR LE THOUET A GASTINE Et d'une partie de chemin aux abords.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, chevalier de la Légion-d'Honneur, prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics, que le samedi 1^{er} juillet 1876, à une heure de relevée, à l'hôtel de la Sous-Préfecture, il sera procédé à l'adjudication, par voie de soumissions cachetées, au rabais en un seul concours, des travaux, pour la construction d'un pont en maçonnerie sur la rivière du Thouet, d'un aqueduc à plusieurs voies, au passage du chemin vicinal ordinaire de Saint-Just à La Motte.

Les devis, plans, profils et cahiers des charges sont déposés à la Sous-Préfecture de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

COMMUNE D'AMBILLOU. ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune d'Ambillou prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie d'Ambillou, le dimanche 9 juillet 1876, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux de vicinalité, sur la mise à prix de 7,679 fr. 36 c.

Les cahiers des charges et devis sont déposés à Gennes, chez M. l'Agent-Voyer du canton de Gennes, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

A LOUER DE SUITE UN APPARTEMENT

Rue Saint-Jean, Composé de deux pièces au premier étage, cuisine, cabinet.

S'adresser à M^r LE BLAYE, notaire à Saumur. (253)

Changement de Domicile.

M. LECOY, avocat, a transféré son domicile rue des Pâpens, n^o 3.

A LOUER

En totalité ou par parties.

Vastes appartements, caves propres au commerce des vins, greniers, écurie, remise, rue des Basses-Perrières, 3.

S'adresser à M. PASQUIER, pharmacien. (268)

COMPTOIR COMMERCIAL

OFFICE GÉNÉRAL DE

Représentation commerciale, de Contentieux, de Recouvrements et de Renseignements commerciaux.

Représentants dans toutes les villes de France, en Corse, en Algérie, au Sénégal, dans le Grand-Duché de Luxembourg, en Suisse, en Espagne, en Portugal, en Turquie, etc.

A partir du 24 juin 1876, M. G. DOUSSAIN, directeur général, aura son bureau quai de Limoges, 42, à Saumur. (281)

DOCTOR IN ABSENTIA

Les personnes désireuses d'obtenir, sans déplacement, le titre et le diplôme de docteur ou de bachelier, soit en médecine, en sciences, en lettres, en théologie ou philosophie, en droit ou en musique, peuvent s'adresser à Médicus, rue du Roi, 46, à Jersey (Angleterre), qui donnera gratuitement les informations nécessaires.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^r I.E. RAY, avoué, successeur de M^r CHEDEAU, est transférée rue de Bordeaux, 4.

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,

à Saumur.

Librairie MILON, rue d'Orléans à Saumur, et librairie GRASSIN, rue Saint-Jean, à Saumur.

LETTRES SUR

LE BEAU EN LITTÉRATURE

SUIVIES D'UNE ETUDE SUR LE GRAND CORNEILLE

Par M. l'abbé MÉRIT, Curé de Saint-Pierre de Saumur, ancien professeur de rhétorique au Petit-Séminaire Mongazon, à Angers.

2^e ÉDITION NOTABLEMENT AUGMENTÉE.

1 vol. in-12. — 2 fr. et 2 fr. 50 franco par la poste.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE

ET TOILETTE DE PARIS

Rue de Verneuil, 22, à Paris.

LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUS LES JOURNAUX DE MODE

Paraissant une fois par mois, composé de 40 toilettes au moins, d'une superbe gravure de modes, coloriée, de modèles de confections, de modèles de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons, d'une chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles, correspondances avec les abonnés et rébus, etc.

Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX D'ABONNEMENTS

Paris, Départements et Algérie : 6 francs par an.

Envoyer un mandat-poste pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissionnaires.

La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de Souscriptions pour moins d'une année.

6 fr. par an; Essai, 3 mois, 1 f. 50.

FIGARO FINANCIER

Paraissant le Jeudi.

Le plus intéressant et le plus vif des Journaux Financiers. — Ce Journal rédigé par des écrivains d'élite, fait chaque semaine, sous une forme toujours sérieuse et satirique, l'étude approfondie et la critique de toutes les opérations de Bourse et de Banque; il donne en même temps les listes de tirages, etc., etc., utiles aux porteurs de titres.

« Les porteurs de la dette égyptienne et espagnole ont un intérêt particulier à lire les derniers numéros. »

On s'abonne chez tous les libraires de province, et à Paris, à l'Administration, 33, rue Vivienne.

Saumur, imprimerie de P. GODET.